



Photomontage 36 au Sud de Lanouée - Exemple de vue lointaine depuis le Sud (à environ 9,6 km du projet)

Depuis le Sud, le projet se lit en arrière-plan de la forêt de Lanouée qui limite les vues du projet. Les ondulations du relief interviennent aussi à ces distances de 10 km et plus par rapport au projet étudié.

Le photomontage 36 est réalisé depuis la RD778 au sud de Lanouée. Il a pour objectif d'illustrer les vues depuis cette route desservant Josselin, avec la vue sur le bourg de Lanouée et la forêt de Lanouée.

Le projet se lit en une ligne de 4 éoliennes en arrière-plan de l'horizon boisé de la forêt de Lanouée (pales), avec les autres parcs éoliens (parcs en instruction des Landiers et KerAnna, parc accordé des Forges...).

Le projet prolonge l'ensemble éolien créé par les parcs de Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle, des Landiers et KerAnna, en étant plus proche. La présence de la forêt et la distance atténuent cependant sa prégnance visuelle.



Photomontage 35 depuis la RD12 au Sud de Brehan - Exemple de vue lointaine depuis l'Ouest (à environ 7,6 km du projet)

Depuis l'Ouest et l'Est, le projet s'inscrit dans la succession Nord / Sud créée par les autres parcs, en ajoutant un angle de vue d'éoliennes (cf. exemple photomontages 35, 28, 29).

Le photomontage 35 est réalisé sur la RD12 reliant Bréhan et Josselin, depuis le plateau au sud de Bréhan et à l'ouest de la vallée du Lié. Il a pour objectif d'illustrer les vues lointaines depuis le plateau à l'ouest du projet, avec les autres parcs éoliens depuis l'Ouest.

Le projet se lit en une ligne de 4 éoliennes sur la ligne d'horizon créée par le plateau, avec E2 et E3 regroupées.

Le projet s'inscrit sur le plateau avec les autres parcs éoliens (parc existant de Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle, projets en instruction des Landiers et de KerAnna, parc existant de Mohon...).

Dans ces vues depuis l'Ouest, les parcs de Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle, des Landiers et de KerAnna sont plus proches, et le parc de Mohon en arrière-plan par rapport au projet étudié. Sur ce photomontage 35, le projet se lit dans le prolongement du parc de Mohon.

Les vues depuis l'Ouest sont aussi illustrées par le photomontage 11 près de Saint-Léau (cf. partie relative aux bourgs ci-après) et par le photomontage 46 au Nord de Bréhan.



Photomontage 46 au Nord de Bréhan (à environ 7 km du projet)

Le **photomontage 46** est réalisé au Nord de Bréhan, sur le haut de versant Ouest de la vallée du Lié, à l'Ouest du bourg de Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle. Il a pour objectif d'illustrer des vues plus proches depuis ce plateau à l'Ouest du projet.

Dans cette vue, le projet se lit en une ligne de 4 éoliennes sur la ligne d'horizon créée par le plateau et le haut de versant de la vallée du Lié. Il se lit avec les autres parcs éoliens des Landiers, de Ker Anna et des Forges et est localisé en arrière-plan du parc en instruction de Ker Anna.



Photomontage 28 depuis la RD973 à l'Est du projet - Exemple de vue depuis l'Est (à environ 3 km du projet)

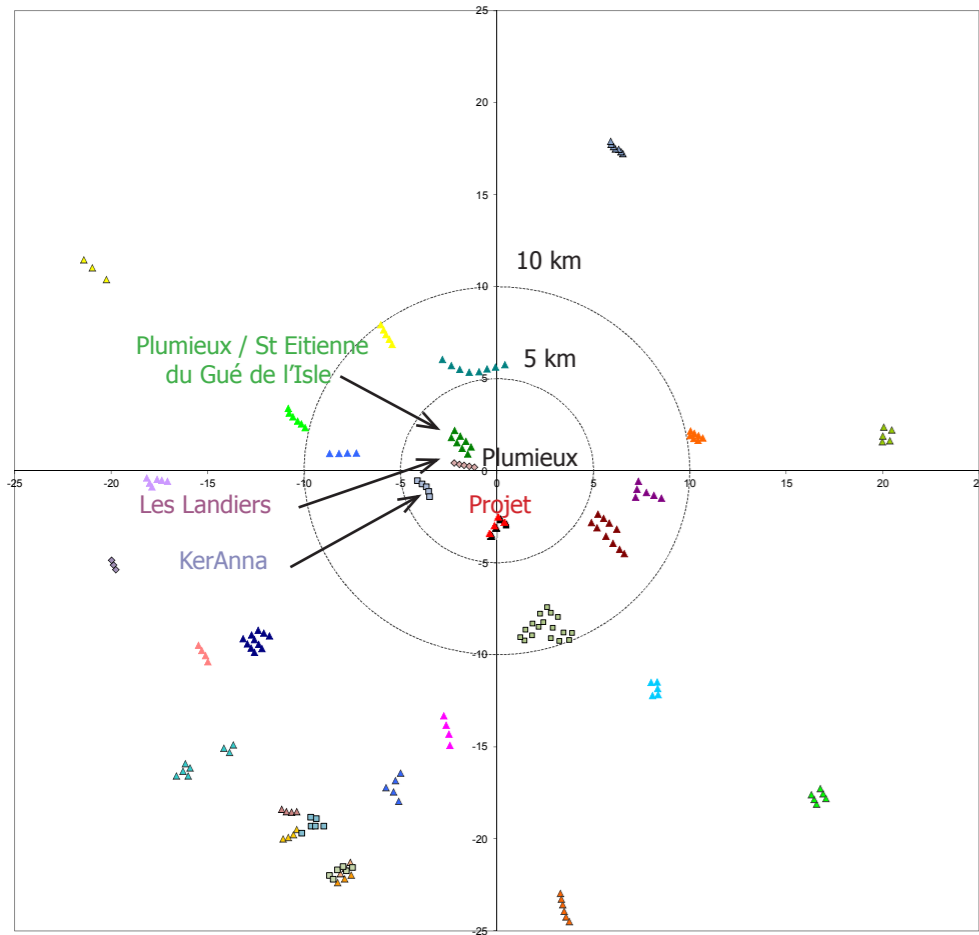
Depuis l'Est, le projet sera au contraire en avant-plan des parcs de Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle, des Landiers et de KerAnna, et en arrière-plan de celui de Mohon.

Le **photomontage 29** réalisé depuis la route majeure RD973 entre la Trinité-Porhoët et Mohon illustre les vues depuis l'Est avec la succession des parcs du projet, de Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle, des Landiers et de KerAnna.

Le projet se lit en effet sur la ligne de relief créée par le plateau, avec le projet des Landiers et le parc existant de Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle au Nord sur la même ligne d'horizon.

Les 4 éoliennes du projet forment une ligne suivant le relief. Ce photomontage rend aussi compte du rôle de la végétation arborée en se déplaçant sur cette route à l'Est du projet, avec ici deux éoliennes en partie masquées.

Les vues depuis l'Est sont aussi illustrées par le photomontage 23 depuis La Trinité-Porhoët et 29 depuis Mohon (cf. partie relative à ces bourgs ci-après).



- Point d'observation: Bourg de Plumieux ----- 5 et 10 km
- | | |
|--------------------------------------|---|
| ▲ Plumieux St Etienne - La Lande | ▲ LA Butte des Fraus |
| ▲ Les Landes du Tertre | ▲ Saint Barnabé |
| ▲ Beau soleil | ▲ La grande Place - Pleurgriffet crédin |
| ▲ Guégon - La Lande de St Anne | ▲ Moréac |
| ▲ Guéhenno | ▲ Saint Servan sur Oust |
| ▲ Landes du Méné | ▲ Radenac |
| ■ La Lande Vache Gare | ▲ Guéhenno |
| ■ Guéhenno | |
| ▲ Projet Plumieux | ▲ Mohon |
| ▲ La Ferrière et Plémet - Le Minerai | ▲ Bois de Folleville/Bréhan |
| ▲ Lanoué | ▲ Ménéac |
| ▲ Gueltas Noyal-Pontivy | ▲ Landier du Rohallet |
| ▲ Mauron | ▲ La Lande Vache Gare- Saint Allouestre |
| ▲ Pigeon Blanc | ▲ Saint Caradec |
| ■ La Forêt de Lanouée | ◆ Kerfourm |
| ■ Keranna | ◆ Les Landiers |

Carte 42. Localisation des parcs éoliens autour du bourg de Plumieux. (même légende pour les cartes suivantes)

Le **bourg de Plumieux** est localisé à **environ 2 km au Nord du projet et à moins de 5 km de trois autres parcs tous à l'Ouest** :

- parc existant Plumieux / St Etienne du Gué de l'Isle (< 2 km du bourg),
- parc en instruction Les Landiers (< 2 km du bourg),
- parc en instruction de KerAnna (> 2 km du bourg).

La carte schématique ci-contre localise les parcs éoliens du périmètre d'étude, en prenant pour centre le bourg de Plumieux.

A partir de cette carte, le calcul théorique des angles occupés par les parcs éoliens est réalisé, ainsi que l'angle de respiration et l'indice de densité. Ils sont présentés page suivante.

Les résultats donnent :

- un **angle de 107°** occupés par les **parcs éoliens à moins de 10 km**. Cet angle est **inférieur au seuil de 120°** défini par la DREAL Centre.
- un **indice de densité** sur les horizons occupés (nombre d'éoliennes / angle occupé) de **0,21** qui est **supérieur au seuil de 0,1** défini par la DREAL Centre.
- un **espace de respiration** de **90°**. Cet angle est **inférieur au seuil de 160°** défini par la DREAL Centre.

La méthodologie DREAL Centre définit que le dépassement d'au-moins un des seuils indique un **risque de saturation visuelle**, ce qui est donc au vu des résultats, le **cas pour le bourg de Plumieux** (deux seuils atteints, l'indice de densité et l'espace de respiration).

Cependant, ce résultat théorique est à nuancer en considérant le rôle de la végétation arborée existant dans le paysage bocager dans lequel s'inscrit le bourg de Plumieux, le projet et les autres parcs proches. Le **bourg de Plumieux** est en effet localisé **sur le plateau**.

Les **accès à Plumieux** sont concernés par des **perceptions d'éoliennes à moins de 10 km**.

Des vues proches des éoliennes existantes de Plumieux / St Etienne du Gué de l'Isle s'observent depuis l'**accès Nord Ouest** du bourg de Plumieux sur la RD14, comme illustré par le **photomontage 32**. Le **projet étudié s'inscrit en arrière-plan de ces parcs, et se regroupe avec le parc accordé des Forges plus lointain**.

Depuis l'**accès Est de Plumieux** sur la RD66, les **éoliennes existantes** de Plumieux / St Etienne du Gué de l'Isle s'inscrivent **en arrière-plan du bourg dans la vue vers l'Ouest** en allant à Plumieux. En sortant de Plumieux, le projet se lit en regardant vers le Sud comme illustré par le **photomontage 18**.

Depuis les **sorties Sud** de Plumieux, le **projet se lit dans le paysage bocager avec des vues plus dégagées au Sud Est** (photomontage 6) **qu'au Sud Ouest sur la route principale RD66** (photomontage 7).

Ainsi, depuis Plumieux, le **projet ajoute des vues d'éoliennes vers le Sud** (à environ 2 km) dans un **faible angle de vue** (12,9°), et se regroupe avec le projet des Forges. Le photomontage 15 réalisé depuis l'habitat dans le Sud du bourg de Plumieux ainsi que les n°16 et n°17 depuis le bourg informent du **faible impact du projet depuis le bourg même**. Les éoliennes du **projet** ont en effet été **écartées de la partie Nord du site étudié** qui est plus proche du bourg pour tenir compte des vues depuis ces maisons et **limiter l'impact**.

Le **projet n'est pas dans l'axe des deux rues principales RD14/RD66** desservant la place de l'église de Plumieux dans le centre bourg (vue fermée depuis la place, cf. photomontage 16) et **en dehors des vues sur le bourg depuis ces deux routes d'accès principales**.



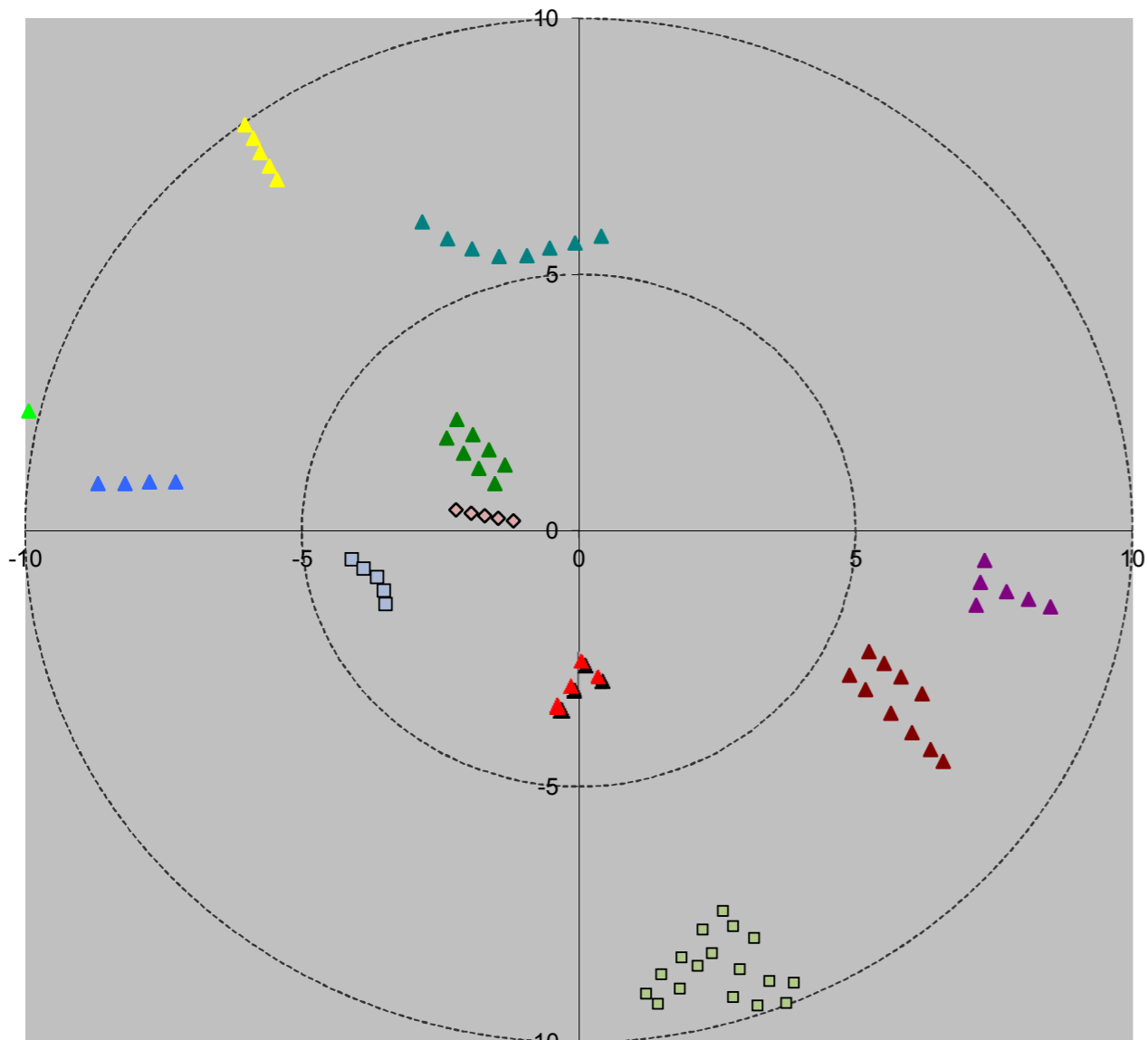
Photomontage 32 depuis la RD14 au Nord Ouest de Plumieux au niveau du parc existant de Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle (à environ 5,7 km du projet)



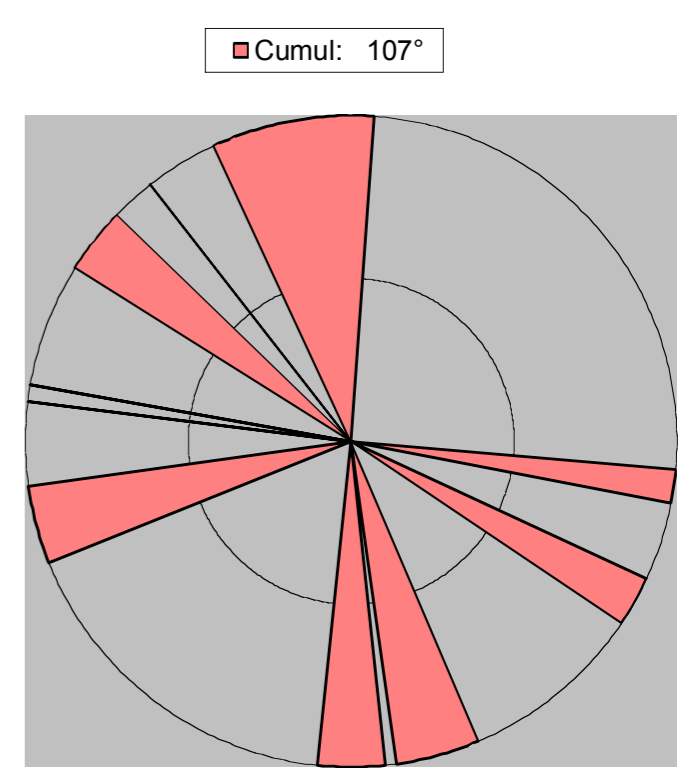
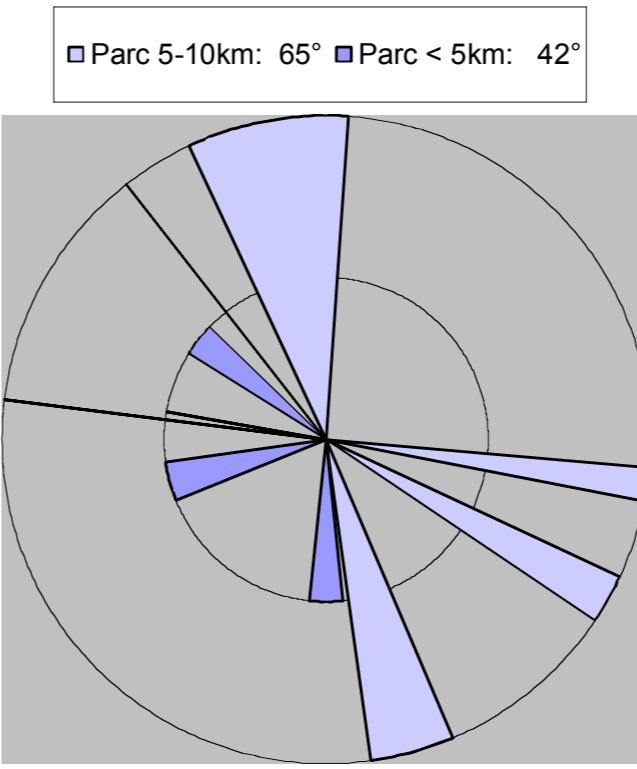
Vue vers l'Ouest depuis l'entrée Est de Plumieux sur la RD66



Photomontage 18, vue vers le Sud depuis la RD66 à l'Est de Plumieux (à environ 2,5 km du projet)



- Point d'observation: Bourg de Plumieux
- 5 et 10 km
- ▲ Projet Plumieux
- ▲ Plumieux St Etienne - La Lande
- ▲ La Ferrière et Plémet - Le Minerai
- ▲ Les Landes du Tertre
- ▲ Lanoué
- ▲ Beau soleil
- ▲ Gueltas Noyal-Pontivy
- ▲ Guégon - La Lande de St Anne
- ▲ Mauron
- ▲ Guéhenno
- ▲ Pigeon Blanc
- ▲ Landes du Méné
- ▲ La Forêt de Lanouée
- ▲ La Lande Vache Gare
- ▲ Keranna
- ▲ Guéhenno
- ▲ Mohon
- ▲ LA Butte des Fraus
- ▲ Bois de Folleville/Bréhan
- ▲ Saint Barnabé
- ▲ Ménéac
- ▲ La grande Place - Pleugriffet crédin
- ▲ Landier du Rohallet
- ▲ Moréac
- ▲ La Lande Vache Gare- Saint Allouestre
- ▲ Saint Servan sur Oust
- ▲ Saint Caradec
- ▲ Radenac
- ▲ Guéhenno
- ▲ Les Landiers

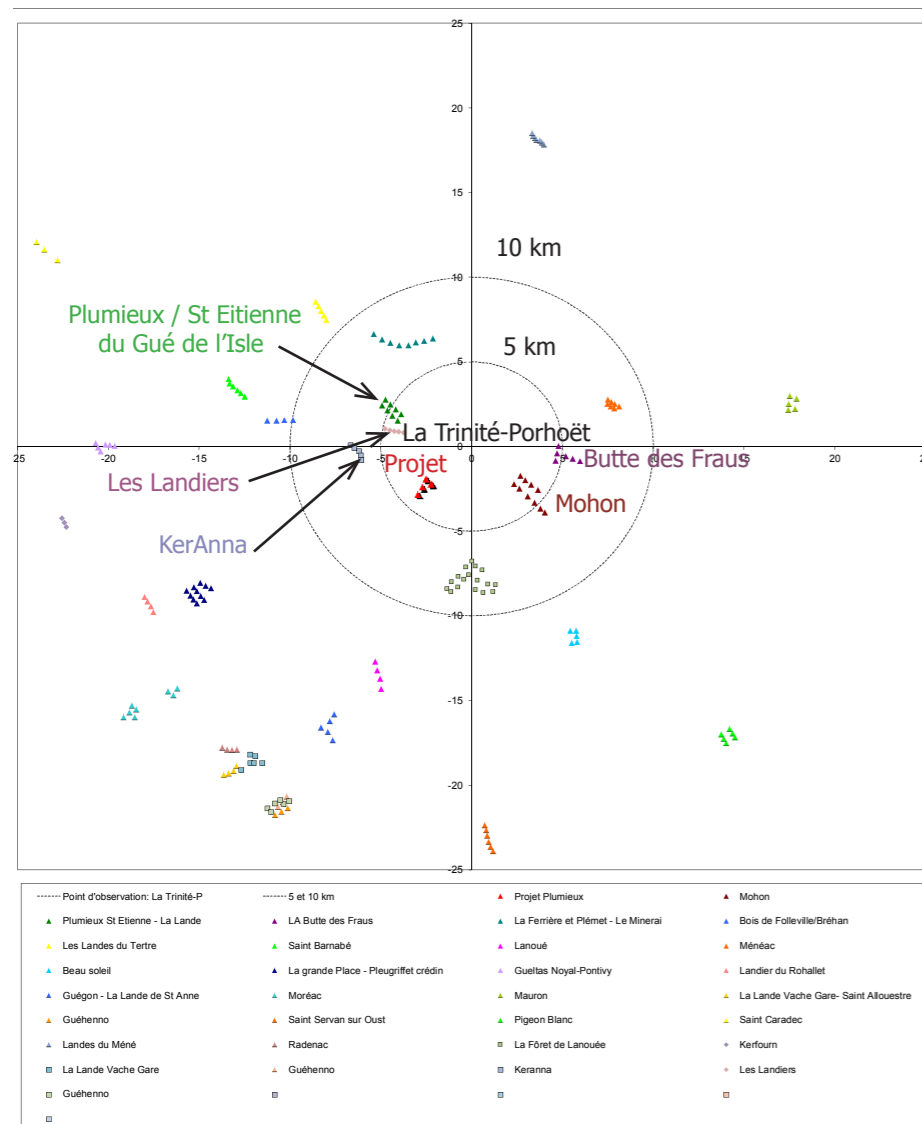


Projet: PLUMIEUX

Point d'observation: Bourg de Plumieux
(Indices selon DREAL Centre)

Nombre de parcs situés à moins de 10 km:	10	
Nombre d'éoliennes situées à moins de 10 km:	72	
Nombre de parcs situés à moins de 5 km:	4	
Nombre d'éoliennes situées à moins de 5 km (N):	22	
Cumul des angles occupés par les parcs situés à moins de 5 km:	42°	12%
Cumul des angles occupés par les parcs situés entre 5 km et 10 km:	65°	18%
Occupation des horizons par les parcs situés à moins de 10 km (A):	107°	30%
Indice de densité sur les horizons occupés (=N/A):	0,21	éol. / ° > 0,1
Espace de respiration (plus grand angle continu sans éolienne):	90°	25% < 160°

Saturation visuelle potentielle !



Carte 43. Localisation des parcs éoliens autour du bourg de La Trinité-Porhoët

Le **bourg de La Trinité-Porhoët** est localisé à **environ 3 km au Nord Est du projet et à moins de 5 km de quatre autres parcs** :

- parc existant Plumieux / St Etienne du Gué de l'Isle à l'Ouest (> 2km),
- deux parcs en instruction Les Landiers à l'Ouest (> 2km),
- parc existant de la Butte des Fraus à l'Est (> 2km),
- parc existant de Mohon au Sud Est (> 2km).

La carte schématique ci-contre localise les parcs éoliens du périmètre d'étude, en prenant pour centre le bourg de La Trinité-Porhoët.

A partir de cette carte, le calcul théorique des angles occupés par les parcs éoliens est réalisé, ainsi que l'angle de respiration et l'indice de densité. Ils sont présentés page suivante.

Les résultats donnent :

- un **angle de 52°** occupés par les **parcs éoliens à moins de 10 km**. Cet angle est **inférieur au seuil de 120°** défini par la DREAL Centre.
- un **indice de densité** sur les horizons occupés (nombre d'éoliennes / angle occupé) de **0,26** qui est **supérieur au seuil de 0,1** défini par la DREAL Centre.
- un **espace de respiration** de **88°**. Cet angle est **inférieur au seuil de 160°** défini par la DREAL Centre.

La méthodologie DREAL Centre définit que le dépassement d'au-moins un des seuil indique un **risque de saturation visuelle**, ce qui est donc au vu des résultats, le **cas pour le bourg de La Trinité-Porhoët** (deux seuils atteints, l'indice de densité et l'espace de respiration).

Le **bourg** de La Trinité-Porhoët est localisé **sur le haut de versant Est du vallon du Ninian**. Cette localisation induit des **vues dégagées vers l'Ouest** depuis le bourg.

Les **accès** à La Trinité-Porhoët ne sont pas tous concernés par des **perceptions d'éoliennes à moins de 10 km, les sorties Nord dans les vallons présentent en effet des vues cloisonnées**.

Le **projet** est compris **dans les vues vers l'Ouest** depuis le **haut du bourg** depuis les habitations et rues (cf. photomontage 23), **et le Sud** du bourg sur la route principale RD793 (cf. photomontage 26).

Les larges vues vers l'Ouest comprennent les parcs de Plumieux / St Etienne du Gué de l'Isle, les Landiers et KerAnna au Nord du projet.

Ainsi, depuis La Trinité-Porhoët, le **projet ajoute un angle de vue d'éoliennes vers l'Ouest**, avec des **éoliennes plus proches** (à environ 3 km) que les autres parcs de KerAnna, les Landiers, Plumieux / Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle. Le projet occupe cependant dans un **faible angle de vue (7,5°)**.

Les photomontages 24 et 25 réalisés depuis le centre ancien près de l'église informent du **faible impact du projet depuis la place du centre bourg**. Les éoliennes du **projet** ont en effet été **écartées de la partie Nord du site étudié visible dans l'axe des deux rues de part et d'autre de la mairie**. Le **choix de l'implantation** du projet a ainsi tenu compte des sensibilités définies dans l'état initial pour **limiter l'impact depuis le centre bourg**.

Le **projet** n'est **pas dans l'axe des ces deux rues** de part et d'autre de la **mairie, ni** dans l'axe des **rues principales axées vers l'Ouest et le Sud** dans le centre bourg.

Il est **dans l'axe de la route principale RD793 venant de Ménéac** (contournement Sud du bourg de La Trinité-Porhoët), avec lecture du projet sur le plateau (c. illustration photomontage 23). Le **projet** est cependant **en dehors des vues de la silhouette du bourg** avec le vallon du Ninian qui s'observent **depuis l'Ouest**.

Parmi les photomontages réalisés, s'ajoutent le n°18 qui illustre la vue à l'Ouest de La Trinité-Porhoët, et le 31 au Nord Est.

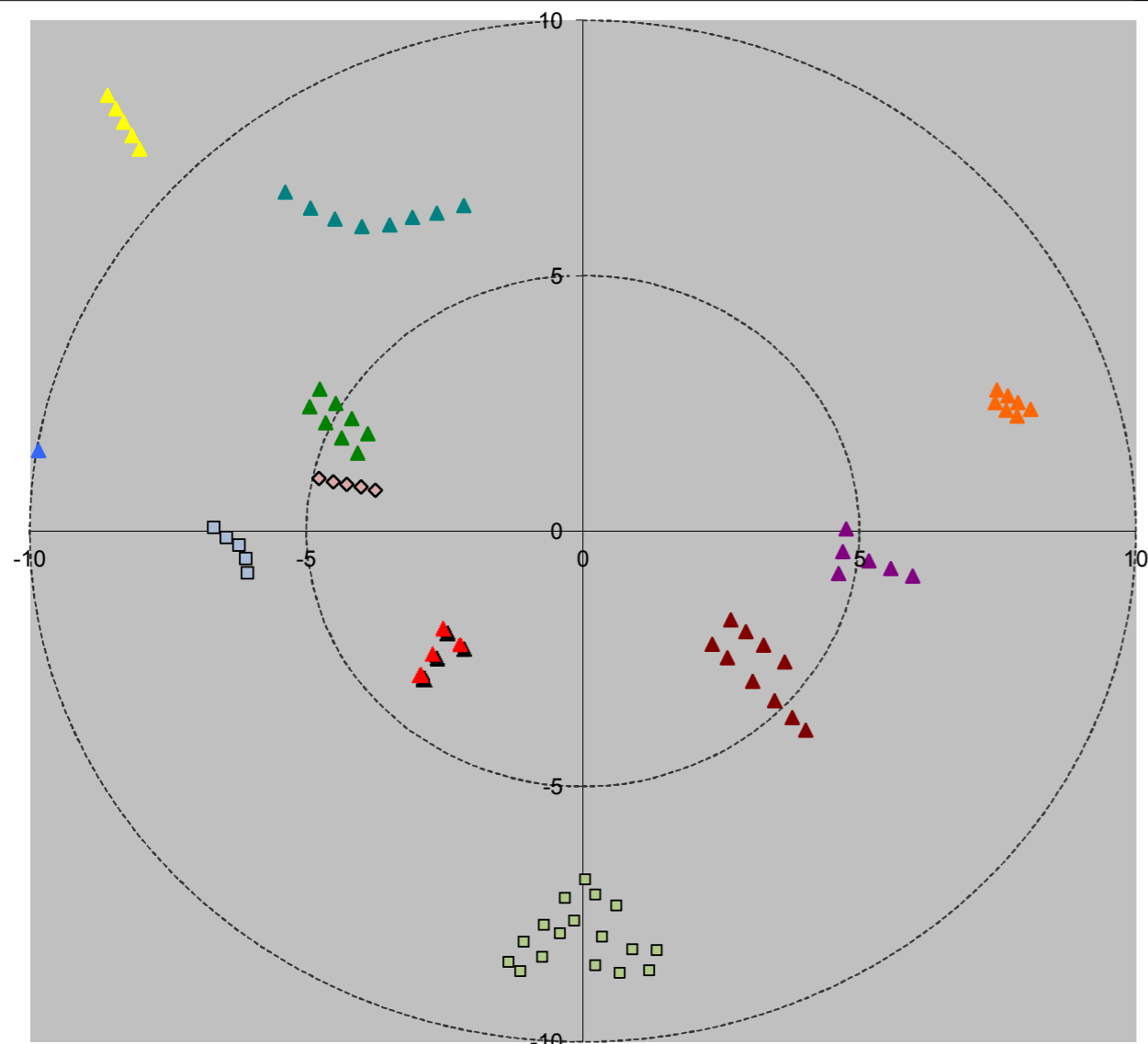


Photomontage 23 depuis le haut du bourg de La Trinité-Porhoët (à environ 3,2 km du projet)

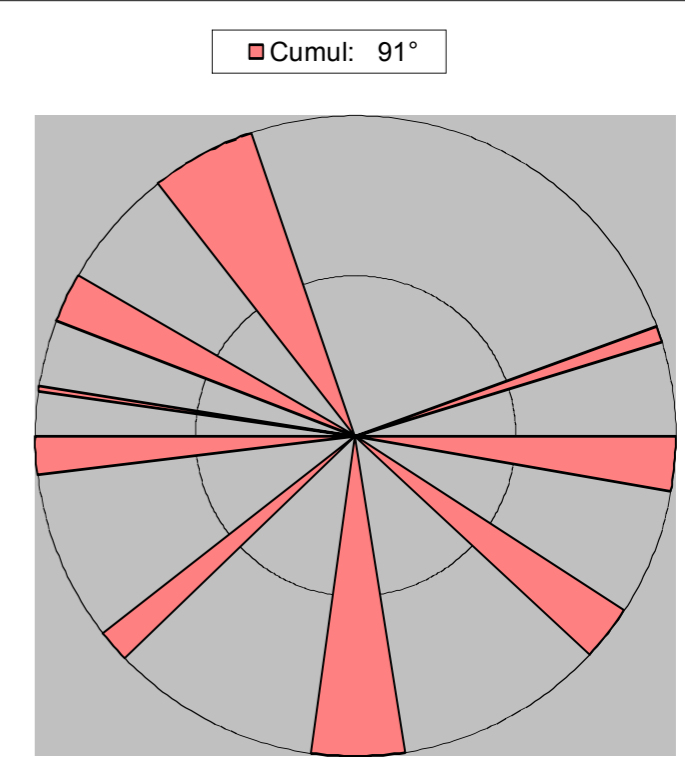
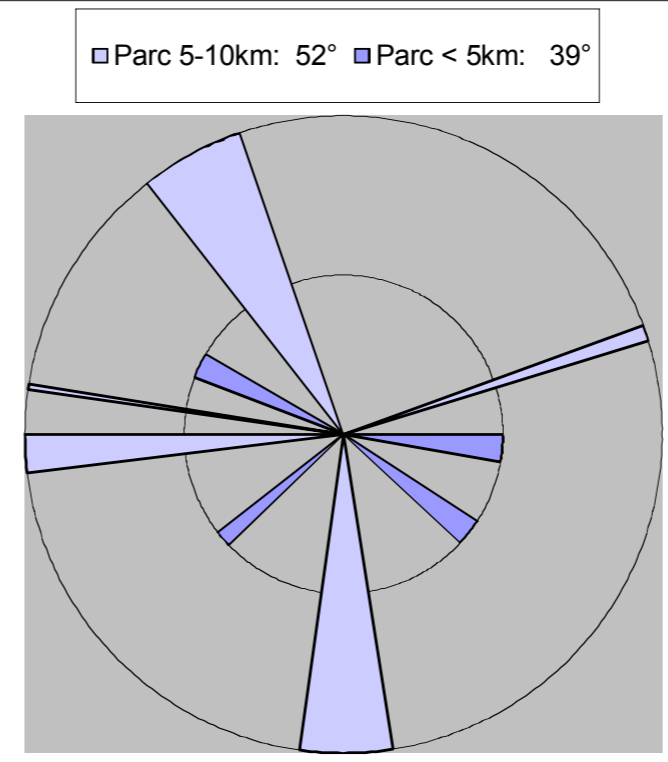


CALCUL DES ANGLES DE VISION

Calculs théoriques - Le relief et l'occupation du sol ne sont pas pris en compte - Tous les parcs éoliens situés à moins de 10 km sont considérés comme visibles



- Point d'observation: La Trinité-P
- ▲ Projet Plumieux
- ▲ Plumieux St Etienne - La Lande
- ▲ La Ferrière et Plémet - Le Minerai
- ▲ Les Landes du Tertre
- ▲ Lanoué
- ▲ Beau soleil
- ▲ Gueltas Noyal-Pontivy
- ▲ Guégon - La Lande de St Anne
- ▲ Mauron
- ▲ Guéhenno
- ▲ Pigeon Blanc
- ▲ Landes du Méné
- La Forêt de Lanouée
- La Lande Vache Gare
- Keranna
- Guéhenno
- 5 et 10 km
- ▲ Mohon
- ▲ LA Butte des Fraus
- ▲ Bois de Folleville/Bréhan
- ▲ Saint Barnabé
- ▲ Ménéac
- ▲ La grande Place - Pleugriffet crédin
- ▲ Landier du Rohallet
- ▲ Moréac
- ▲ La Lande Vache Gare- Saint Allouestre
- ▲ Saint Servan sur Oust
- ▲ Saint Caradec
- ▲ Radenac
- ◆ Kerfourn
- ▲ Guéhenno
- ◆ Les Landiers



Projet: **PLUMIEUX**

Point d'observation: **La Trinité-P**
(Indices selon DREAL Centre)

Nombre de parcs situés à moins de 10 km:	10	
Nombre d'éoliennes situées à moins de 10 km:	71	
Nombre de parcs situés à moins de 5 km:	5	
Nombre d'éoliennes situées à moins de 5 km (N):	24	
Cumul des angles occupés par les parcs situés à moins de 5 km:	39°	11%
Cumul des angles occupés par les parcs situés entre 5 km et 10 km:	52°	14%
Occupation des horizons par les parcs situés à moins de 10 km (A):	91°	25%
Indice de densité sur les horizons occupés (=N/A):	0,26	éol. / ° > 0,1
Espace de respiration (plus grand angle continu sans éolienne):	88°	24% < 160°

Saturation visuelle potentielle !

Fiche de calculs des indices pour le bourg de La Trinité-Porhoët en prenant en compte le projet et les parcs éoliens inventoriés